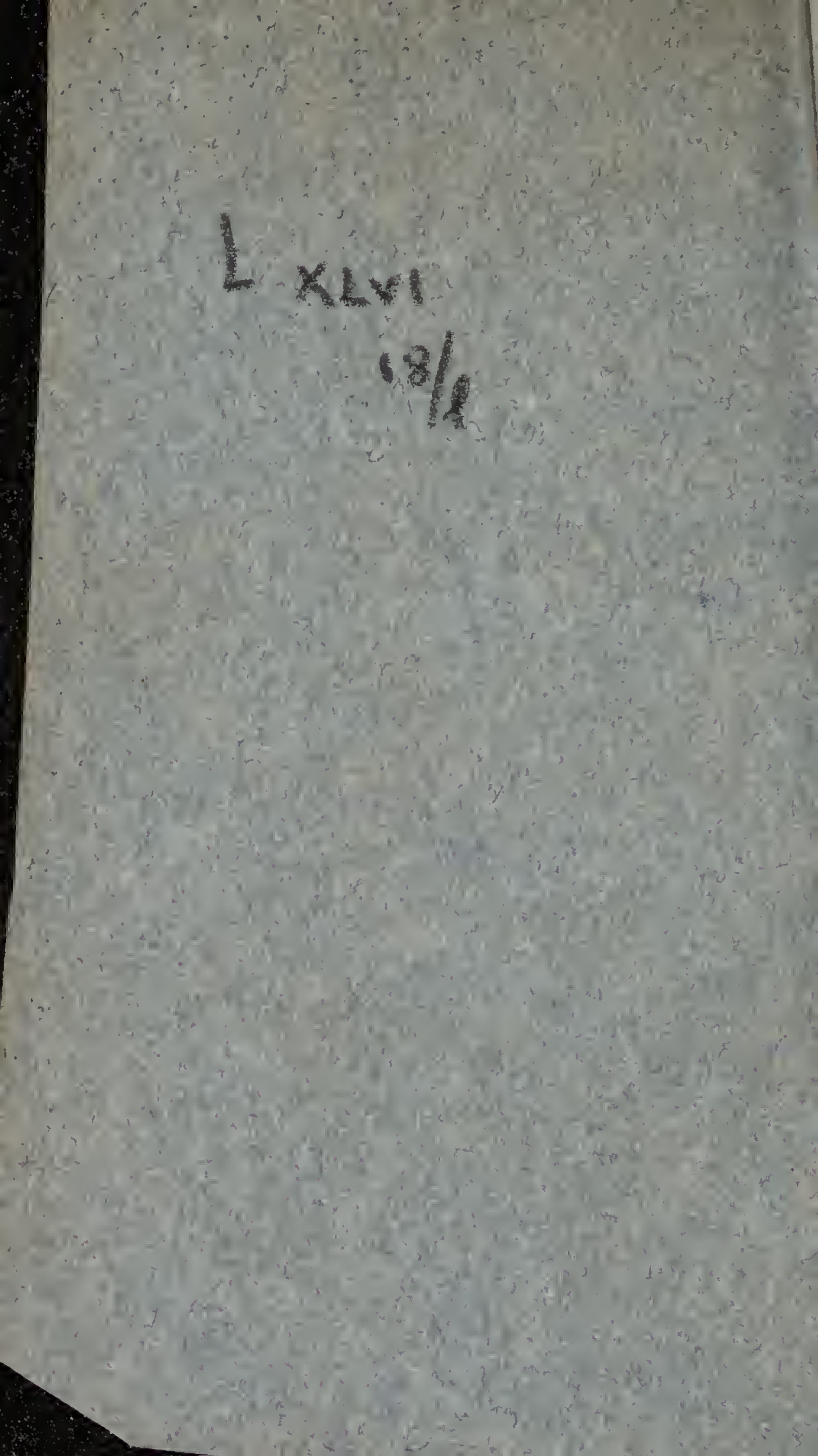

20
XL


L XLVI
18/4

LES GRANDS REMÉDES
CONTRE
LA RAGE, L'EPILEPSIE,
LES VERTIGES ET VAPEURS QUI ONT ATTEINTE A CE MAL;

ET AUTRES INFIRMITÉS.

Par M. LE JOYANT, Curé de Notre-Dame de la Quinte, près le Mans.



AU MANS,
Chez CHARLES MONNOYER, Imprimeur du ROI, de MONSIEUR & de Mgr l'Evêque.

AVEC PERMISSION.
M. DCC. LXXX.





LES

GRANDS REMEDES CONTRE LA RAGE, L'ÉPILEPSIE, LES VERTIGES ET VAPEURS,

QUI ont anteinte à ce mal, & autres infirmités.

AVERTISSEMENT.

L'EXPÉRIENCE, qui perfectionne les Arts plus sûrement que les préceptes, faisant connoître de plus en plus les propriétés qne le Créateur a donné aux plantes, & aux autres productions de la terre, c'est avec juste raison que les Zélateurs du

bien de la Société s'appliquent aujourd'hui, plus que jamais, à cette belle connoiſſance, & font part au Public de leurs découvertes pour l'utilité de tous. C'eſt auſſi dans cette vue que demeurant à la campagne, où les accidens funeſtes ſont plus fréquens, & les ſecours plus rares, nous nous trouvons engagés à connoître & pratiquer les remédes aux maux les plus preſſans ; c'eſt pourquoi ayant connu les bons effets du remède contre la rage, exercé avec réuſſite pendant 35 ans, par un parent, Curé de Brée, & enſuite par ſon neveu Mr le Paige, Curé de Chémiré-le-Gaudin, préſentement Chanoine du Mans, qui nous l'a communiqué & à quelques autres, puis au Public, nous l'avons pratiqué dès l'année 1726 juſqu'en 1728, où voyant dans le Journal un remède contre la rage, imprimé par ordre de Mr le Procureur général, où l'on faiſoit grande eſtime de l'écaille d'huître, nous en fîmes uſage, comme il eſt marqué ci-après, avec la premiere recette ſeulement pour la rage; mais depuis, après beaucoup d'épreuves & examens, apprenant par l'uſage & les

remarques de quelques perſonnes ; pluſieurs propriétés, ci-devant inconnues, du remede contre la rage qu'on nous avoit donné dabord en abregé, & avec peu d'explications, nous nous ſommes trouvés obligés d'y ajouter en 1757, dans un Imprimé, quelques obſervations néceſſaires pour la pratique, à l'occaſion des demandes qui nous ont été faites de différentes parts à ce ſujet, Or, voici ce que nous avons encore remarqué depuis. 1°. Lesd. Poudres, dont la compoſition avoit été inventée par M. Silvain de Pirou, mais que l'on connoît plus ſous le nom de Palmarius ou Paulmier, Médecin de Paris, qui en fit le premier uſage, pour préſerver & guérir de la rage, & qui ſont la baſe du Remede que nous donnons avec une continuelle réuſſite ; ce Remede, dis-je, a reçu pluſieurs changemens, & produit pluſieurs autres guériſons, qui méritent d'être annoncées en faveur d'une infinité de gens de tous âges & ſexes, qui ſe trouvent aujourd'hui attaquées de diverſes & grandes infirmités, dont nous parlerons après la remarque des changemens faits dans

la compoſition de ce premier remede.

Quelques-uns joignirent auxdites poudres, celle de Vipere; & d'autres ſubſtituèrent à celle-ci, de la poudre de la Reine des Prés, (ou Barbe de Chevre) qui a la même propriété, à quoi nous avons ajouté l'écaille d'huîtres calcinée & pulvériſée, par le conſeil de pluſieurs ſçavans Médecins, tant à cauſe de ſa propriété ſpécifique contre la Rage, que pour la conſervation des premieres poudres qu'elle ſoutient plus longtemps dans leur vigueur. Or, c'eſt ainſi que nous pratiquons ce Reméde depuis 1728, ſans ſans autre changement pour la rage, ayant guéri, ou préſervé plus de neuf cent perſonnes, dont pluſieurs avoient eu des accès de rage, trop marqués & réitérés, entr'autres une femme âgée de 45 ans, qui a encore vécu ſaine juſqu'environ 80 ans. Il en fut de même peu après, de deux hommes guéris après pluſieurs accès, & d'une femme morduë depuis la jouë juſqu'au-deſſus du ſourcil, & déja furieuſe avant de prendre ledit reméde, qui la guérit; faits bien connus du public, qui s'étendirent bientôt dans les cantons

voisins, & peu à peu jusqu'à Paris.

Ce fut en 1755, qu'une personne de la maison de M. le Prince de Talmont, ayant été mordue d'un chien enragé, & préservée par ce remede, de la rage, dont étoit déja mort le Palphrenier qui avoit été mordu par le même chien, on nous demanda la composition de ce remede particuliérement. M. de Vendermonde, informé de la guérison de cette personne, niéce de l'intendant du Prince, nous écrivit, disant dans sa 1re lettre du 4 Novembre 1756: *Mr, comme on n'a point encore de remede à la rage, si celui qui vous a si bien réussi, est praticable, & que vous soyiez dans le dessein de le rendre public, vous donnerez la preuve la plus complette de votre désintéressement & de charité; l'amour du bien public & votre état, sont des motifs puissans qui doivent vous déterminer à faire promptement ce sacrifice, &c.* En conséquence nous envoyâmes notre Mémoire à M. de Vendermonde, qui l'inséra dans son Journal d'Observations de Médecine, de l'avis de M de Senac, 1er Médecin du Roi, de la maniere qu'on le trouvera ci-après. Or, comme ce Professeur, célebre Méde-

cin, ne donna alors qu'un précis du Mémoire que nous lui avions envoyé, disant que son Journal ne pouvoit contenir en entier, le détail des Observations particulières; mais considérant d'ailleurs, que ce Journal n'étoit guère connu que de ceux qui pratiquent la Médecine, nous le fîmes réimprimer au Mans, avec les Notes qu'on y voit en marge, en 1768, afin de le rendre plus utile au public.

Depuis ce temps, nous avons connu de plus en plus, que ce même reméde composé de plusieurs choses cordiales, vermifuges, abstercives, céphaliques, absorbantes, apéritives & nervines, est aussi spécifique contre les vapeurs hystériques & simples, les vertiges & autres infirmités tendantes à l'épilepsie, dite mal-caduc (pour lesquels nous sommes trop fréquemment requis de donner des remedes.) C'est ce qui nous a engagé à consulter à ce sujet plusieurs Médecins, & à ajouter à nos premieres poudres, celles qui nous ont paru plus recommandées à l'égard de l'Epilepsie, & dont nous faisons une composition à part, pour ces derniers maux, laquelle a réellement guéri plusieurs,

qui en étoient très-tourmentés ; comme plusieurs lettres de différentes parts le témoignent, & a du moins soulagé les incurables de cette part, en éloignant & diminuant la violence de leurs accès. Car on regarde communément comme incurables, ceux qui sont sujets à ces maux dès leur naissance, & ceux qui en étant attaqués depuis long-temps, ont passé l'âge de 25 ans, lesquels reçoivent néanmoins pour la plûpart quelque soulagement, par l'éloignement & la minution des accès, tant qu'ils prennent de ces poudres vers les temps de nouvelle & pleine Lune de chaque mois, ou les jours qui précédent les tems ordinaires de leurs accès.

Mais quoique nous estimions cette composition la meilleure pour cet effet comme elle est décrite page 25, & qui n'a aucune mauvaise suite, parce qu'il y a plusieurs espèces de maux épileptiques, aussi-bien que divers tempéramens, différentes causes du mal (qui peut venir par héritage, ou par autre accident) qui empêchent quelquefois les remédes d'opérer sur certains sujets, nous nous proposons aussi diffé-

rens autres remédes enſeignés par plu-
ſieurs Médecins eſtimés, afin d'y avoir recours en faveur de ceux qui ne recevroient pas le ſoulagement déſiré des premiers, après pluſieurs priſes; car les premieres ne font pas toujours leur effet dabord : pourquoi on n'en peut juger que par ſes réitérations, que l'on conſeille avant l'épreuve des autres; & l'on exhorte ceux qui auront cette charité, à faire part au Public de leurs obſervations, comme l'humanité le requére. Or, on peut faire des compoſitions plus ou moins chargées des ingrédiens propoſés ci-après. Nous ajouterons encore quelques autres propriétés trè-utiles, des premieres poudres contre la Rage, avec des obſervations ſur ce mal, pour la plus grande ſûreté d'un chacun. Car pluſieurs y ſont trompés, ſur-tout à l'égard d'animaux attaqués de la Rage, quoiqu'ils paroiſſent encore n'avoir rien de dangereux, particuliérement lorſqu'ils mangent après leurs premiers accès, ce dont on a beaucoup d'exemples.

CHAPITRE PREMIER.

De la Rage.

CE mal, le plus terrible de tous & appellé Hydrophobie, c'eſt-à-dire, horreur de l'eau, eſt une convulſion furieuſe, & un déréglement des nerfs & des humeurs, cauſée par un venin ſubtil & irritant, qui excite les plus violens tranſports dans les hommes & les bêtes qui en ſont infectés.

Cette maladie vient naturellement aux loups, renards & chiens, qui manquent de nourriture ou d'eau, particuliérement dans les grandes ſécheresses, & elle ſe communique aux autres animaux, par la morſure & autre communication de ce venin très-pénétrant.

Comme c'eſt plus communément par les chiens que ce mal ſe répand, par ceux qui en ont, faute de veiller ſur eux, ſur-tout dans les campagnes, où la plûpart négligent d'uſer de précautions à cet égard, ſoit par ignorance, ou par un intérêt mal entendu, il eſt bon d'indiquer les marques auxquelles on doit connoître quand ces animaux

ſont attaqués de la Rage ; car il en eſt de pluſieurs eſpèces, dont quelques-unes paroiſſent être d'autres maladies.

En effet, on remarque pluſieurs ſortes de Rages, ſur-tout dans les chiens. 1°. La Rage chaude, la plus dangereuſe, qui leur rend la gueule noire, quelquefois ſans écume, leur fait tenir la queuë droite, & les jette ſur tous les animaux qu'ils rencontrent. 2°. La Rage courante, ou celle qui les fait courir en renards, ayant la queuë entre les jambes, & ne les anime que contre les chiens, mais dont l'approche eſt néanmoins dangereuſe. 3°. La Rage tombante, qui les fait ſouvent tomber, ne pouvant ſe ſoutenir : il faut auſſi ſe garantir de leur bave. 4°. La Rage endormie, qui les tient couchés & aſſoupis, par où ils ſont moins dangereux, pourvû qu'on ne les approche pas, & qu'on évite toute communication avec eux & leur bave. 5°. La Rage muë, qui les empêche de manger, leur ſerre le goſier comme s'ils y avoient quelques os, ou autre choſe qu'ils tâchent d'arracher avec le pied, & les fait veautrer dans la bouë, ou dans l'eau même, quoiqu'ils n'en boivent pas.

Les chiens ont encore plusieurs autres maladies, que quelques-uns attribuent à certaines Rages, mais moins dangereuses & plus rares. Pour s'assurer si un chien, qui a mordu quelque personne ou bête, est enragé, on donne ces trois indices : 1°. De couper une féve par la moitié, & en appliquer une partie sur la plaie ; si elle s'y attache, c'est preuve que le chien étoit enragé. 2°. On applique sur la plaie une pâte de noix broyée avec une mie de pain pendant une heure ; ensuite on la jette à une volaille, & si elle ne périt pas dans le jour après l'avoir mangée, c'est marque qu'il n'y avoit pas de rage, mais seulement de la mauvaise humeur dans le chien qui a mordu.

3°. On peut connoître si le chien qui a mordu, étoit enragé, en présentant à un autre chien, du pain imbu du sang de la plaie récente : car si le chien sain mange ce pain, l'autre n'étoit pas enragé, autrement il l'auroit rejetté.

Or, ces épreuves sont utiles dans les cas douteux, pour ne pas exposer des personnes à de dangereuses inquiétudes, ou à d'autres inconvéniens.

D'ailleurs, outre les indices des différentes Rages marquées ci-devant, on connoît les chiens enragés, ou du moins trop ſuſpects de l'être, (ce qui arrive ſur-tout dans les temps de grandes ſéchereſſes, cauſées par le froid, la chaleur, ou le vent) lorſqu'ils ont les yeux rouges, furieux, la gueule béante, la voix changée, ou toute perdue ; qu'ils méconnoiſſent leurs maîtres, ou autres qu'ils careſſoient auparavant ; qu'ils ont peur de l'eau qu'on leur préſente à boire : qu'ils remuent la queuë entre les jambes avec un air & une démarche extraordinaire.

Une des plus importantes attentions qu'on doit avoir à cet égard, eſt de quitter au plutôt, tout vêtement & toute autre choſe qui a été atteinte de la dent, de la bave, ou ſang de l'animal enragé, qui s'eſt jetté ſur quelqu'un pour le mordre, quand même il n'auroit pas pénétré juſqu'à la peau, à cauſe du danger du frottement de ce qui a reçu le venin, lequel eſt ſi inſinuant, qu'au rapport de M. Deſſault, Médecin à Bordeaux, traitant de la Rage, (Diſſertations ſur les quatre Grands Maux, 1737, ſelon Gallien) la bave

la bave ſeule ſur la peau ſans bleſſure, peut cauſer la Rage ; & qu'Aurelius Cælius fait mention d'une femme qui contracta la Rage & en mourut, pour avoir coupé avec ſes dens, le fil dont elle s'étoit ſervie pour recoudre un habit qui avoit été déchiré par un chien enragé ; & que quelques autres ont été ſaiſis de ce mal, pluſieurs années après les accidens : par la même raiſon, on doit brûler, ou bien enfouir tout ce qu'on a lieu de craindre être infecté de bave, ou ſang d'enragés, & ne point négliger de recourir aux Remedes ci-après, non pas à l'oignon, puiſque le récit de la prétendue guériſon d'un homme & d'une femme, près de Nogent-le-Rotrou, s'eſt trouvé abſolument faux.

Nous n'oſons pas indiquer le mercure, quoique mêlé avec d'autres drogues pour avaler, crainte de mauvaiſes ſuites, ni du vinaigre trop contraire à la poitrine pris en breuvage, ni autres remédes trop rudes ; pourquoi nous ſuivons le fil plus facile & plus généralement approuvé, & dont l'expérience de 50 ans, nous aſſure.

EXTRAIT DU RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, &c.

Par Monſieur DE VANDERMONDE, Doćteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Profeſſeur en Chirurgie & Cenſeur Royal des Livres, *tom.* VI, *pag* 151, pour Janvier & Février 1757. (*)

REMEDE ſouverain contre la Rage, qui a été éprouvé pendant près de trente ans ſur environ cinq ou ſix cens perſonnes morduës par des aimaux enragés, par M. LE JOYANT, *Curé de N. D. de la Quinte, près le Mans.*

PRenez de la Reine des Prés, de Polypode de chêne, de petite Centaurée, d'Abſynthe, de Millepertuis,

(*) *Nota.* 1°. Le reméde tel qu'il eſt expoſé ici, ſuffit pour les perſonnes éclairées, comme Mrs les Médecins, Chirurgiens & Apothicaires; mais pour obliger les Particuliers, on a cru devoir ajouter les Notes ſuivantes, qui ſont du même Curé, conformes à ſon long Mémoire, dont mondit Sieur le Médecin a donné le préſent Précis.

de Plantain, de Ruë, de Bétoine, d'Armoiſe, de Meliſſe dite Piment, de Sauge, (*) de Vervenne, de Menthe & des Ecailles d'Huîtres calcinées : cueïllez ces plantes quand elles ſont en fleurs. Faites-les ſécher à l'ombre; réduiſez-les en poudre; paſſez-les au tamis ſéparément. Mettez de chacune, parties égales, & deux fois autant de poudre d'Ecailles d'Huîtres calcinées. (*a*) Mêlez le tout exactement, & conſervez-le dans un pot de terre, récemment cuite & ſans vernis. Il faut renouveller ces poudres tous les ans.

Prenez un gros de ces poudres ; faites-les infuſer du ſoir au matin dans un bon verre de vin blanc, & donnez-les à boire à jeun à celui qui a été mordu. (*b*) On le laiſſera trois heures tranquille, ſans lui donner aucune nourriture, & on le fera tenir au lit pour qu'il ſe maintienne en ſueurs. (*c*) On

(*) On croit la menue meilleure.

(*a*) Celles de deſſous où tenoit le poiſſon. Cette Ecaille fortifie & conſerve le tout.

(*b*) Ou expoſé au danger par la bave, ou le ſang d'un enragé, reçu au viſage, ou ſur quelque membre couvert par quelque bleſſure ou cicatrice, ou par reſpiration de l'haleine trop prochaine, &c.

(*c*) Quelques-uns s'y excitent en marchant, &c. Il eſt bon de changer de linge après la ſueur, quand on ſent quelque fraîcheur lors de ſa fin,

réitere pendant trois jours les mêmes prises.

On fera de plus saigner les plaies, & on les tiendra ouvertes, (*d*) en les bassinant avec du vin blanc très-chargé de sel commun, (*e*) & en y appliquant des cataplasmes faits avec les poudres ci-dessus, infusées dans du vin ordinaire. On continue ces remédes extérieurs jusqu'à la guérison. Si les plaies paroissoient fort envenimées, il faudroit les scarifier. (*f*)

Comme le virus de la Rage fait quelquefois des progrès très-rapides, on n'attendra pas que celui qui a été mordu, soit à jeun; mais seulement on lui donnera le remède trois heures après avoir mangé. (*g*)

Il faut augmenter ou diminuer le poids & le nombre des doses, à proportion de la morsure, de l'âge & de la force du malade. (*h*) Les plaies sont plus dangereuses au visage, aux doigs,

(*d*) Les rouvrant, si elles sont closes.

(*e*) Qu'on y aura fait dissoudre.

(*f*) Par plusieurs coups d'instrument bien coupant; & augmenter les cataplasmes.

(*g*) Pour la premiere fois, si le patient peut attendre encore trois heures à manger & boire.

(*h*) Et eû égard au danger plus ou moins grand, selon le délai, &c.

à la poitrine, que par-tout ailleurs. Ceux qui usent de ce remede sur le champ, guérissent ordinairement avec trois ou quatre prises tout au plus. (*i*) Quand le mal est invétéré, il en faut six, sept, huit ou neuf. (*k*)

Pour ceux qui ne pourront pas avaler le vin avec les poudres, on y suppléera, en les faisant infuser dans le même vin pendant douze heures, & en faisant boire ainsi ce vin que que l'on aura clarifié : il faut dans ce cas augmenter les doses & en donner plus souvent.

A l'égard de ceux qui ne peuvent pas boire, on les leur fera prendre avec la Thériaque en bol, ou avec pain à chant sucré ou miellé, ou en aumelette faite avec des jaunes d'œufs & de l'huile de noix. (*l*)

On donne ce reméde aux nourrices, plus ample, quand les enfans qui ont éte mordus, sont à la mammelle. (*m*)

(*i*) Une ou deux prises suffisent à ceux qui ne sont attaqués que légerement, & prennent aussi-tôt le reméde, s'étant lavés avec liqueur forte ou salée.

(*k*) Quelques-uns ont besoin d'être saignés ou purgés, & de réitérer le reméde, lorsqu'ils ont des inquiétudes quelques mois après.

(*l*) Au défaut, & en cas pressé, on peut user d'huile d'olive.

(*m*) En réitérant au double, ou environ, sans besoin qu'elles excitent la sueur.

Les femmes enceintes peuvent le prendre sans danger.

Quand la Rage s'annonce par un air mélancolique, des accès de fureur, on doit hâter l'effet du remède, en redoublant les doses. (*n*)

Enfin, quand le malade est hydrophobe, il faut avant tout, prendre la sage précaution de le lier, sans le faire souffrir, & de tâcher, de toutes sortes de façons, de lui faire avaler ces poudres; ce qui est très-difficile. (*o*) On peut choisir l'intervalle de ses accès pour y réussir, & donner les poudres en petites pillules.

Les plaies faites au visage sont très-dangereuses; mais elles ne sont pas incurables. J'ai vu plusieurs personnes morduës au-dessus du sourcil, à la lévre, à la jouë, que j'ai cependant parfaitement gueries avec ce temède. (*p*)

De cinq ou six cens personnes atta-

(*n*) On peut faire prendre utilement un vomitif d'une prise de Thériaque dissous dans un verre aux trois quarts plein de vin blanc, & le surplus rempli d'huile d'olive, devant ou bien entre les prises du remède réitéré, & user des frictions d'onguent mercuriel selon quelques-uns.

(*o*) Le baigner, & lui faire avaler un peu d'eau par surprise, ou de force, pour vaincre l'hydrophobie.

[*p*] Aussi-bien que ceux qui avoient lavé leurs blessures avec de l'eau pure, quoique moins convenable, & dangereuse, selon plusieurs.

quées de la Rage, que j'ai traitées, il ne m'en eſt mort que ſix qui n'ont pas obſervé de régime, & auxquelles ce reméde a été mal adminiſtré, (*q*) ou qu'on a négligé de ſoigner en ſuivant leurs accès, ſçavoir: 1° un Gentil-homme aimant ſon plaiſir, auquel de cruels flatteurs diſoient que ſon chien, qui l'avoit mordu, n'étoit point enragé, pendant qu'on détruiſoit les autres en ſon abſence, & qui étant en voyage, n'ayant pris qu'une partie dud. Remède, ſe trouva ſaiſi des atteintes du mal; pourquoi il ſe rendit chez lui, & fit appeller un Médecin, qui nous dit lui avoir donné les meilleurs remèdes enſeignés par un M. Allain, dont il nous montra le livre, lorſque nous y fûmes, au bruit du malheureux état du Gentil-homme, & il nous empêcha de lui réitérer notre remède, & de lui rien témoigner de notre appréhenſion, parce qu'étant d'un tempérament trop vif, il entreroit en grande fureur. Ainſi nous le laiſſâmes au gouvernement

[*q*] Le chagrin, la colère, l'application aux objets étonnans, le vin, la bonne chere, & tout excès qui irrite le ſang, y ſont pernicieux. La gayeté & les voyages de cheval, ſont favorables.

de ce Médecin, qui ne put le garantir de la plus violente mort, au lieu que ſon domeſtique, quoique mordu plus dangéreuſement, guérit parfaitement par notre reméde. 2° Un homme bleſſé en plus de vingt endroits, par un loup enragé, & qui périt peu après, n'y ayant moyen de le traiter. 3° Un autre ſi maltraité de même, qu'on eut de la peine à faire rendre chez lui, & fut bientôt mort. 4° Un enfant qui ayant rejetté led. reméde fut mené inutilement à la mer. 5° Un garçon yvrogne, qui, n'ayant pas profité de nos avis, pour s'abſtenir de ſes débauches, s'écria pluſieurs fois qu'il s'étoit fait périr lui-même. 6° Une fille de campagne éloignée de trois lieues, domeſtique, à laquelle ſes maîtres refusèrent le temps de ſe remédier, après avoir pris du lait d'une vache enragée, ne croyant pas qu'il y eût danger, & ſe diſant trop preſſée d'affaire.

Au ſurplus, nous ne pouvons répondre des accidens de quelques perſonnes trop éloignées, pour leſquelles on eſt venu chercher le reméde, & dont nous n'avons plus entendu par-

ler ; mais nous avons aſſez de preuves certaines de ſon efficacité pour nous y fixer, par préférence à un grand nombre d'autres dont nous avons les Mémoires tant imprimés que manuſcrits. Mais comme nous ne penſions point à faire imprimer ce Mémoire, juſqu'à ce que nous en ayons été requis, plus attentifs à ſoulager les affligés, qu'à en marquer les noms, le tems, les demeures & autres circonſtances, nous nous ſommes bornés à faire le plus preſſé, ſelon les occurrences, par ce reméde, dont nous avons diſtribué dans une ſeule année, vers 1750, plus de ſix cens priſes, tant pour des perſonnes, que pour différens animaux, la multitude des enragés étant telle alors, que feu M. de Lorchére, Lieutenant-Général du Mans, donna, à notre priere, une Ordonnance pour tuer tous les chiens errans.

M. Senac, premier Médecin du Roi, dont tout le monde connoît le zèle particulier pour les progrès de la Médecine & pour le bien public, a reçu différens certificats de Médecins, lé-

galiſés, qui atteſtent toutes ces cures. (r)

Uſage du même Remède pour les Beſtiaux.

Ce remède eſt également propre pour préſerver les bêtes domeſtiqnes de la Rage. On en donne trois fois autant pour une priſe dans du vin aux bœufs, vaches, chevaux, ânes, mulets, & à tous les gros animaux ; mais les moutons, chévres, chiens, chats & cochons, le prennent à plus petites doſes & à jeun, ſous la forme d'une aumelette : on doit auſſi les tenir chaudement. (s)

Il faut ouvrir leurs plaies, les laiſſer ſaigner & les laver avec du vin blanc, dans lequel on aura diſſous du ſel marin ; on cautériſera enſuite la partie avec un fer rouge. Il convient de tenir ces bêtes à l'attache pendant tous les traitemens.

Au ſurplus, quand elles refuſent de boire & de manger ; qu'elles ont les

[r] Même après [illegible]luſieurs accès de rage, & ſur des perſonnes de différens âges & ſexes.

[s] Pendant trois ou quatre heu[illegible]uis les baigner, s'il ſe peut ſans danger, en eau courante pendant huit ou neuf jours.

yeux rouges & animés ; qu'elles pouſſent des cris; qu'elles ont les oreilles abbatues, la gueule béante & écumeuſe ; qu'elles chancellent ſur leurs pieds, & qu'elles ont la fureur de ſe jetter ſur tous ceux qui ſe préſentent, il faut néceſſairement s'en défaire ſur le champ, de peur qu'elles ne mordent d'autres animaux qui ne ſont pas infectés, & que de cette maniere on ne répande par-tout le venin de la Rage. (*t*)

Il eſt bon d'obſerver cependant que tous ces ſymptômes ne ſe rencontrent pas toujours réunis dans les animaux enragés ; les uns en ont plus, les autres moins ſelon la qualité & la force de leur Rage. Il y a auſſi de ces ſignes qui ſont plus propres aux chiens qu'aux autres animaux ; quelquefois ils ne ſe déclarent que quand la Rage eſt dans ſa force ; ce qui fait que l'on ne ſçauroit être trop circonſpect vis-à-vis des

[*t*] On ne peut guères être trop attentif à uſer de toutes les précautions que la raiſon ſuggére, pour éviter la communication de ce pernicieux venin, extrêmement ſubtil ; ſur-tout en paſſant en leſſive forte, au feu, ou en la terre, tout ce qui en a été infecté.

animaux domeſtiques, quand ils donnent quelque ſujet de douter de leur état.

Fin du précis inſéré dans le Recueil des Obſervations de Médecine.

Nota. 1°. La femme de S. Calais, citée dans les recherches du Sieur Andry, avoit pluſieurs maux compliqués de nulle conſéquence.

Nota. 2°. Pour obliger davantage le Public, on donne avis que les poudres ci-devant expliquées, étant mêlées avec une ſixiéme partie de poudre de Gui-de-chêne, feuille de racine de pivot, & de grande valeriane, éloigne & diminue beaucoup en pluſieurs perſonnes de différens ſexes & âges, les accès de l'épilepſie ou mal caduc. On fait ſaigner & purger auparavant les malades auxquels on fait prendre ce reméde, en réitérant chaque mois, tant qu'on en voit le beſoin; quoique les premieres priſes faſſent peu d'effet en quelques-uns. Enfin ce reméde eſt utile contre les venins & les maladies contagieuſes.

LE JOYANT.

AVIS INTÉRESSANT.

Le même Reméde eſt bon contre toutes les maladies où il y a du venin dans le ſang, maux contagieux, dartres, héréſipelles, &c. & les poudres ſeules guériſent toutes plaies, brûlures & ulcères, y étant appliquées en cataplaſme, un peu humectées de vin, après les avoir nettoyées, & réitérant au beſoin.

CHAPITRE II.

De l'Epilepſie & de ſes atteintes.

QUand on parle de quelque perſonne attaquée de mal ſans diſtinction, on l'entend ordinairement de l'Epilepſie, que l'on nomme le mal-Caduc, Haut-Mal, ou Mal Saint Jean : mais comme l'on confond ſouvent pluſieurs infirmités différentes, qui pourroient véritablement conduire à ce mal extrême, & le plus fâcheux après celui de la Rage, ſi l'on n'y remédioit, il eſt bon de les diſtinguer. Or, il y en a de quatre ſortes principales : 1° les Vapeurs ſimples ; 2° les Vapeurs hyſtériques ; 3° les Vertiges, & 4° l'Epilepſie réelle.

Les Vapeurs ſimples, qu'on nomme Hypocondriaques, ſont des humeurs pituiteuſes & âcres, qui s'exhalent des viſcères, de la rate, ou de l'eſtomac, & ſont cauſées par des indigeſtions, des vers, ou du chagrin, d'où elles s'élevent, & ſe répandent comme des fumées en différentes parties du corps,

quelquefois jusqu'à la tête, où elles occasionnent des obstructions, qui gênant le cours des esprits animaux, y produisent des engourdissemens & des douleurs. Or, les hommes y sont sujets aussi-bien que les femmes, quoique moins communément. Pour se préserver de ces infirmités, il faut éviter tout excès de boire & manger, liqueurs, & tout ce qui irrite trop le sang, & pratiquer une prudente tempérance en tout. Les Vapeurs hystériques, plus connues sous le nom du mal de la Mère, parce qu'elles ne se trouvent guères que chez les femmes, sont celles qui partent du bas-ventre, où elles sentent comme une boule roulante, par l'abondance des humeurs échauffées qui se portent à la poitrine, la suffoquent & l'oppressent, gênent la gorge, & troublent la respiration, d'où suivent des vents, des nausées, des maux de cœur & vomissemens; des palpitations, maux de tête, des syncopes, & quelquefois la folie: c'est pourquoi on appelle aussi cette infirmité, la Rage utérine, ou Passion hystérique. Quelques hommes, quoique rares, sont sujets à de semblables

maux. Pour délivrer de ces accès dangereux, qui pourroient occasionner la mort à ceux qui les souffrent, s'ils n'étoient soulagés, on les agite en différentes maniéres, en les frappant dans les mains, ou les pinçant, leur jettant de l'eau au visage, leur faisant sentir des odeurs fortes, & leur faisant avaler de l'eau de Melisse, ou sans-pareille, ou peu d'eau-de-vie, &c.

Les Vertiges sont des dérangemens du cours libre des esprits vitaux dans le cerveau, provenans de matieres putrides, qui s'y trouvent produites par différens principes, & y causent par la compression des nerfs, des mouvemens irréguliers & des étourdissemens, qui font paroître les objets voisins tournans, & quelquefois les patiens même, qui tomberoient, si on ne les soutenoit.

Ces Vertiges peuvent être causés par des chûtes, ou des coups reçus à la tête; des tournoiemens de danses, ou d'autres exercices violens, l'ivrognerie, ou la trop longue diette, l'usage des liqueurs, ou des choses trop échauffantes, & par l'application à regarder des choses tournantes

ou profondes. On uſe envers eux de précaution pour leur faire éviter leſdites cauſes, en les récréant.

L'Epilepſie réelle, ou vrai Mal-Caduc, dit auſſi le Haut-Mal, & par le vulgaire, Mal S. Jean, eſt une convulſion, c'eſt-à-dire, une violente agitation du corps, qui ôtant l'uſage des ſens & de la raiſon, jette preſque ſubitement ceux qui en ſont attaqués, dans l'état le plus affreux après celui de la Rage, leur cauſant des contorſions de membres, oppreſſion, ronflement, écumes à la bouche, ſerrement des dents, trouble des yeux fixes & hagards, avec le viſage livide. Pluſieurs ſe mordent les lévres, frappent avec les poings ſur la terre, ou ſur eux-mêmes, pouſſent de terribles hurlemens, répandent ſans s'en appercevoir, tous leurs excrémens, &c. Ces durs accès finiſſent par l'aſſoupiſſement, puis ſurvient un grand étonnement, avec oubli de toutes les circonſtances paſſées, & à quelques-uns une entiére ſtupidité. (*)

(*) Un garçon de notre connoiſſance, étant un jour preſſé d'une vive douleur à un doigt, s'écria, & en fit ſortir avec ſes dents, une humeur noire dont l'excluſion fit ceſſer, la douleur, qui menaçoit de plus funeſtes accidens.

Il eſt difficile de marquer clairement les cauſes de l'Epilepſie, qui peut provenir de Vapeurs putrides du bas-ventre, de vers réſidans dans les inteſtins, ou d'obſtructions cauſées dans le cerveau, par des matieres craſſes & viſqueuſes, qui y ſont quelquefois portées des extrêmités du corps, comme des mains & des pieds. A d'autres ce ſont des reſtes de grandes maladies mal purgées. On peut ajouter à ces cauſes, celles des autres infirmités ci-devant marquées, ou enfin le malheureux héritage de parens ſujets à cette cruelle maladie.

Pour préparer les patiens aux remédes, il eſt ordinairement à propos de les faire purger & ſaigner (*) & quelque fois même de leur faire des bains d'eau tiéde, avec quelques herbes aromatiques, pour aider à la ſueur de ceux qui ſont difficiles à cet égard, & enſuite leur faire prendre le reméde ci-après, ou quelqu'un de ceux que nous propoſons après pluſieurs Médecins, tels qu'on trouvera

(*) Dans ce cas nous demandons la purgation avant la ſaignée, pour empêcher que les mauvaiſes humeurs de l'eſtomac & d'autres, n'entrent dans le ſang, auquel la ſaignée donneroit plus facile entrée.

après, si les premiers ne réussisent pas, étant pris comme il est marqué ici.

REMÉDES éprouvés depuis longtems & avec succès, sur un grand nombre de personnes de différens âges & sexes, contre L'EPILEPSIE & ses Atteintes, par ceux qui donnent le grand remède contre la Rage, &c.

PREMIER REMÉDE,

Eprouvé seul pendant quelques années, avec bonne réussite sur beaucoup de personnes.

L'Usage des Poudres ci-devant marquées contre la Rage, en observant la préparation par purgation & saignée, lorsqu'il ne s'y trouve point d'obstacle, selon les avis des Médecins, ou la connoissance commune, on peut à cet égard, suivre la même pratique qu'à l'égard de la Rage, proportionnant les doses à la force des personnes; mais comme l'Epilep-

ſie invétérée eſt plus difficile à déraciner, il faut que les malades réitérent plus long-tems le reméde, en en uſant d'abord tous les mois deux ou trois fois, vers les temps de Nouvelle & de Pleine Lune; & ceux où le mal a plus coûtume de prendre, & l'on en retranche les priſes à meſure que les accès s'éloignent & diminuent de violence. Au ſurplus, on ſe conforme aux précédentes obſervations.

SECOND REMÉDE,

Pour l'Epilepſie, Vertiges, &c. Ou nouvelle compoſition du premier, avec quelque changement d'ingrédiens, de la maniere plus uſitée depuis très-long-tems avec avantage.

CUeillez les plantes ci-après, étant dans la force de leurs fleurs & feuilles, vers la fin du printemps, ou au commencement de l'été; ſçavoir: 1. Abſinthe; 2. de la Bétoine; 3. de la Meliſſe, qu'on nomme auſſi Citronelle, à cauſe de ſon odeur, ou Herbe aux Mouches; 4. de petite

Menthe, ou Baume Sauvage à petites fleurs bleues; 5. de Milpertuis, que les gens de Campagne appellent la S. Jean pertuiſiane, à cauſe de la multitude de petits trous qu'on voit dans ſes feuilles vertes, & qui la diſtinguent d'une autre plante, qui lui reſſemble beaucoup par ſes fleurs, mais dont les autres feuilles ſont plus larges & non percées; 6 de menue Sauge; 7. petite Centaurée, appellée Fiel de terre; 8 du grand Plantain à feuilles rondes; 9. du Gui de Chêne, ou de Coudrier très-eſtimé, des racines, cueillies en Mars ou Octobre, de grande Valériane; 10, de Pivoines mâles pour les meilleures. On peut y ajouter des feuilles & fleurs de Muguet, peu d'Ellébore à fleurs rouges, de Romarin & de Scorſonnaires, les racines.

Faites ſécher à l'ombre toutes ces feuilles & fleurs, par ordre & en lieu net, auſſi-bien que les racines, que l'on peut fendre en deux ou en quatre, pour les faire ſécher plus vîte; puis réduiſez-les ſéparément en poudre, au moyen de quelques momens de chaleur d'un four tiéde, pour celles

qui ne ſeroient pas aſſez ſéches, & en mettez égal poids de chacune bien mêlées, avec deux parts d'Ecailles d'huîtres du deſſous, calcinées & pulvériſées, dans un pot de terre bien cuite, & fermé de ſon couvercle avec un parchemin, pour en faire uſage au beſoin, pendant douze ou quinze mois: car il eſt à propos de les renouveller chaque année, quoique l'on puiſſe au beſoin s'en ſervir plus long-tems en augmentant un peu les doſes. Au reſte, comme on ne trouve pas par-tout aiſément quelques-uns de ces ingrédiens, s'il n'en manquoit que d'une ou deux eſpèces, le remède ſeroit néanmoins bon: toutefois, le mieux eſt d'en faire la compoſition entiére, s'il ſe peut.

A l'égard des doſes pour chaque priſe, on doit les proportionner à l'âge & à la force des perſonnes, depuis demi-gros juſqu'à un gros & demi que l'on fait infuſer pendant huit ou dix heures dans un grand, médiocre, ou petit verre de vin blanc, que l'on fait prendre aux malades à jeun, & enſuite un ou deux gorgets de vin pur, pour diſſiper le

goût amer, qui n'a point de mauvaiſe ſuite. Les patiens doivent après la priſe du reméde, attendre trois grandes heures, avant que de prendre autre choſe, & cependant ſe tenir au lit bien couverts, pour aider à la ſueur qu'excite ordinairement ce reméde, que l'on pourroit augmenter un peu pour ceux qui ſont plus durs à la ſueur.

Ceux qui ont trop de répugnance à prendre leſdites poudres avec le vin, peuvent y ſuppléer en prenant le vin ſeul de cette infuſion, paſſé par un linge, & en augmentant les doſes, ou les réitérant davantage. On peut auſſi en faire prendre de même aux enfans, ſoit en bols trempés en eau ſucrée, ou miellée, ou bien avec du lait peu gras, mais ſucré.



RECUEIL

De plusieurs autres Remédes, dont on peut faire l'épreuve envers ceux qui ne seroient pas soulagés par les premiers, à cause de la diversité des températmens, des occupations, ou du régime de vivre, qui doit être le plus temperé & proportionné à l'état d'un chacun; tiré des livres cités pag. 31, mais sans notre épreuve.

L'Ambre jaune pris en poudre, en tisane ou vin, depuis un grain jusqu'à demie dragme.

Les cornes des pieds d'élan, de bœuf ou d'âne, demie dragme chaque jour, en décoction de mouron rouge.

Le foye, ou le cœur du loup rôti, non suspecté de Rage, brûlé & pulvérisé, même dose.

La fiente de paon, prise en du vin, environ une dragme, pendant quinze jours, depuis la nouvelle lune, très-recommandé.

Les fleurs & feuilles de la grande Valériane franche ou sauvage, prises

en poudre dans l'eau, ou en autre liqueur, auſſi-bien éprouvées.

L'extrait de geniévre, une cuillerée ſoir & matin, de deux ou trois jours l'un.

La fleur & le fruit d'oranger, pris ſimplement, quelque tems.

Le Mercure porté au col en coque de noiſette, vuidée de ſon fruit.

Les Médecins font auſſi différentes compoſitions de remédes, dont le détail ſeroit trop long ici, & la pratique difficile, pour la plus grande partie des perſonnes du commun, en faveur deſquelles nous propoſons des remédes, mais qui feront bien néanmoins de conſulter ces Meſſieurs, plus éclairés pour le choix des rémedes, eu égard à leurs tempéramens & autres circonſtances.

Un des plus efficaces, eſt celui de la poudre de guttette, mêlée avec le Quinquina, que Monſieur le Houx, ſi bien connu par ſa ſcience, ſon zèle & ſa prudence, aſſure lui avoir réuſſi pluſieurs fois, auſſi-bien que l'huile animale de Deppel, d'après les bains domeſtiques, le petit lait, les tiſanes de Gui, des racines de

pivoine

l'ivoine & de Valériane, les infusions des fleurs Céphaliques. Mais comme on n'a point encore de remède général pour tous, ceux qui en connoissent de plus efficaces, sont exhortés à en instruire le public.

Nota. Pour se procurer une plus ample instruction, on peut voir les livres suivans : le Dictionnaire de Santé, le Dictionnaire Botanique & Pharmaceutique, le Manuel des Dames de Charité, le Dictionnaire Economique, par M. Chomel; la Médecine des Pauvres, par M. le Clerc; le Médecin & Chirurgien des Pauvres, par M. Dubé, le Recueil des Remédes, par Mme Fouqué; les Avis de M. Tissot.

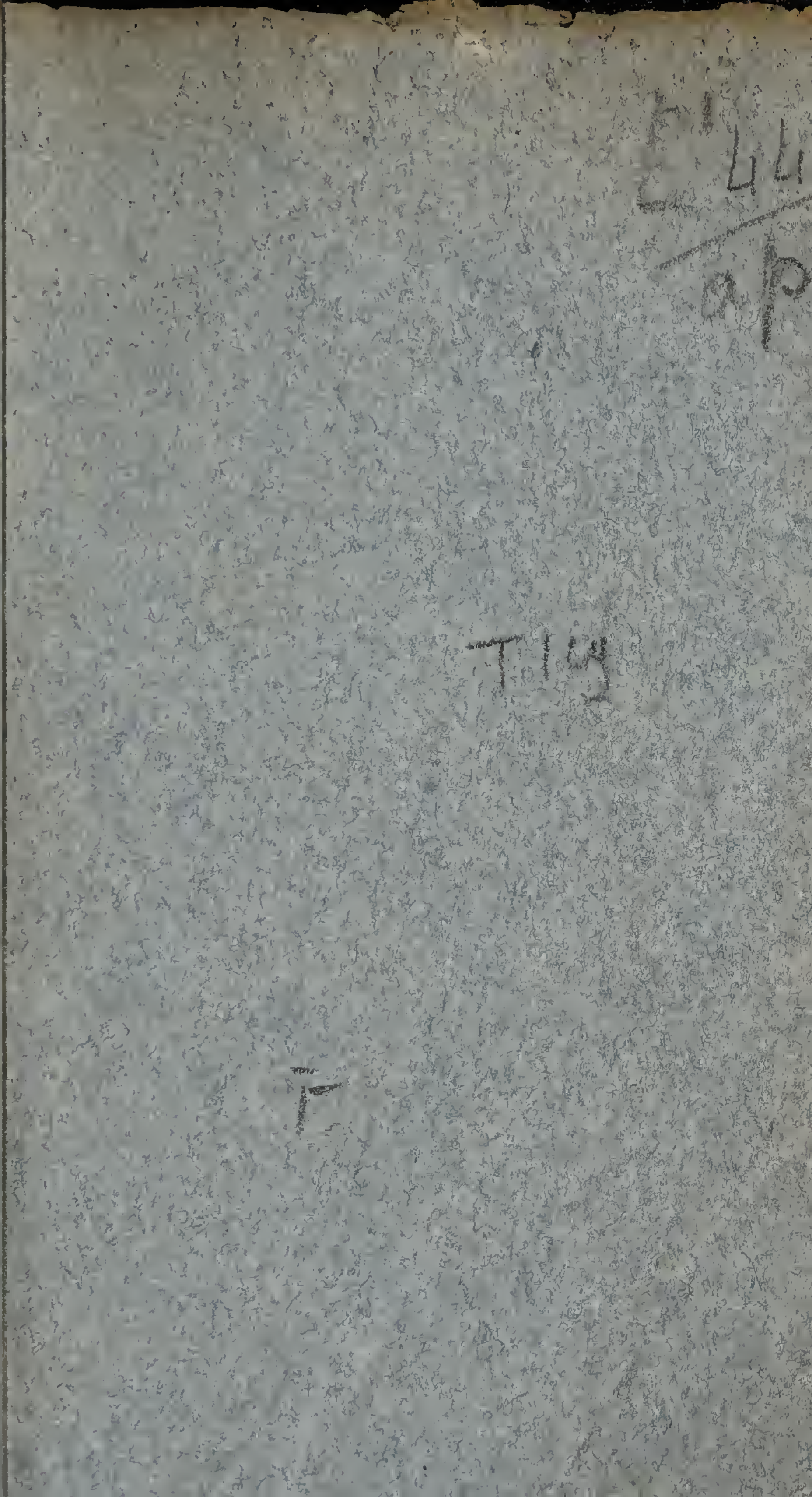
Nota 2. C'est en vain qu'on demande combien de tems la rage ou la matiere venimeuse réside chez les animaux, pendant quel espace de tems se communique-t-elle? Pendant quel espace de tems reste-t-elle sans se manifester ? Toutes ces demandes nous paroissent inutiles, & leurs justes fixations impossibles. Toutes les différences de tempérament tant des hommes que des bêtes, des âges & forces de chaque sujet, la variété du temps, des circonstances précédentes, actuelles & suivantes, des blessures plus ou moins grandes & nombreuses, & de leurs situations, plus ou moins dangereuses, nous persuadent de l'inutilité de ces demandes, faites, dit-on, par la Société de Médecine à Berlin. Si l'on peut nous faire con-

noître un remède plus certain & facile, nous l'accepterons volontiers.

Pratique en cas pressant avec succès.

La premiere personne que nous avons guérie de la rage, étoit cette femme de campagne, déja citée pag. 3, âgée de 45 ans, laquelle en avoit déja souffert plusieurs accès si violens, qu'elle nous dit dans le premier moment de relâche, qu'elle s'étoit imaginée être dévorée par des serpens; elle étoit déja liée dans une huche, & personne n'osoit en approcher. Alors nous lui fîmes prendre avec grande peine, double dose dudit remède, que l'envie de guérir, l'a pressa d'avaler, par plusieurs reprises. On lui en fit prendre ainsi depuis, les doses ordinaires pendant 9 jours, & dans le tabac dont elle usoit: elle souffrit d'abord de violentes convulsions, qui diminuant de jour à autre, la laisserent enfin tranquille, mais extrêmement foible. Enfin, rétablie en 15 jours au moyen du thériaque & de la confection d'hyacinthe, avec un bon gouvernement, elle a vêcu sans autre infirmité que la vieillesse, jusques près de quatre-vingt ans.

Un homme guéri du même mal, disoit qu'il lui sembloit dans ses accès, que sa cervelle lui bouilloit dans la tête: ainsi chacun de ceux qui avoient été attaqués de ce terrible mal, en exprimoit-il la rigueur avec les plus fortes expressions, & nul ne s'est plaint de mauvaises suites dud. remède. Certifié par LE JOYANT, Curé de la Quinte, le 7 Juillet 1779.


T14